

INAUGURATION DE LA NOUVELLE STEP



Meilleurs vœux
2026





SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	2
LES TRAVAUX	3
INAUGURATION DE	
LA NOUVELLE STEP	4 À 5
NOTRE ÉCOLE	6 À 7
L'ÉTAT-CIVIL & PETITE ENFANCE	8 À 9
NOS AÎNÉS	10
AGENDA 2026	11
VIE ASSOCIATIVE	12 À 16
INFORMATIONS DIVERSES	17
CITOYENNETÉ	18 À 19
ANNONCEURS	20

MÉMO

Horaires de la Mairie :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
De 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h00
Fermée au public le mardi

Mairie

11, Place de l'Église - 22200 Le Merzer
Tél : 02 96 44 90 43 - Fax : 02 96 44 71 31
mairie@lemerzer.fr

Permanences des élus : sur rendez-vous

Horaires de l'Agence postale communale :

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 11h50
Samedi : de 10h00 à 11h50
Tél : 02 96 44 93 24

Levée du courrier :

- boîte postale extérieure : 9h00
- bureau agence postale : 11h45

Leff Armor communauté

Tél : 02 96 70 17 04 - accueil@leffarmor.fr

2 lieux d'accueil :

- Moulin de Blanchardeau - 22290 Lanvallon
- 31 rue de la Gare - 22170 Châtelaudren

Service eau et assainissement Leff Armor communauté

Tél : 02 96 79 77 97 - Service-eau@leffarmor.fr

Tous les jours SAUF LE JEUDI :

09h00-12h00 : site de Châtelaudren-Plouagat

au 31 rue de la gare

13h30-17h00 : site de Lanvallon

au moulin de Blanchardeau

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Pommerit-le-Vicomte

Lundi, mercredi, vendredi et samedi

• de novembre à mars :

9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

• d'avril à octobre :

8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h00

Tél : 02 96 21 92 90

CIAS - aide et soins à domicile

Tél : 02 96 79 77 82

France Services

France Services vous accompagner dans vos démarches du quotidien tous les jours sur rendez-vous :

- à Plélo au 02 96 79 53 51 ou franceservicesplelo@gmail.com,
- à Plouha au 02 52 10 09 90 ou franceservices@plouha.fr.

L'année qui s'achève aura, une nouvelle fois, été riche en réalisations pour notre commune. Elle a été marquée par un travail constant et collectif au service de l'intérêt général, avec des projets concrets qui contribuent à améliorer notre cadre de vie et à préparer durablement l'avenir.

Parmi les temps forts, nous pouvons souligner la mise en service et l'inauguration de notre nouvelle station d'épuration (STEP) qui constitue une étape importante pour Le Merzer. Cet équipement structurant et indispensable lève de nombreuses contraintes, assure le développement de notre commune et ouvre des perspectives pour l'avenir. Aussi, je renouvelle mes remerciements à Leff Armor communauté, maître d'ouvrage de cette opération.

L'investissement de plus d'un million d'euros dans ce projet met parfaitement en lumière les valeurs qui fondent notre intercommunalité à savoir la solidarité et l'accompagnement de toutes les communes.

Côté lotissement *Aer Vat*, les ventes se poursuivent à un rythme satisfaisant. Plus d'un tiers des lots sont à présent vendus ou réservés.

Le nouveau PLUiH (Plan Local d'Urbanisme) qui sera voté dans les prochains jours garantira le développement de notre commune par la possibilité d'urbanisation et donc l'accueil de nouveaux habitants.

Alors que cette mandature arrive à son terme, c'est avec sérénité que nous pouvons constater que la feuille de route fixée en début de mandat a été suivie et

que les projets engagés ont été menés avec constance et dans le respect de l'intérêt général.

Je tiens à saluer l'investissement des élus municipaux et à les remercier sincèrement pour leur implication, leur enthousiasme, leur sens des responsabilités et leur travail soutenu tout au long de ce mandat.

J'adresse également mes chaleureux remerciements aux associations locales pour leur dynamisme et leur engagement, ainsi qu'aux bénévoles qui les animent au quotidien. Leur action est essentielle au lien social et à la vitalité de notre commune.

Les prochains mois seront marqués par un temps important de la vie démocratique locale, richesse précieuse. Les échéances électorales de mars offriront à chacune et chacun l'occasion de s'exprimer et de participer pleinement à la construction de l'avenir de notre commune. Je vous invite à vous en saisir avec responsabilité et confiance.

En cette période de vœux, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année placée sous le signe de la santé, de la solidarité et de la sérénité. Continuons à faire vivre ensemble l'esprit d'humanité, de proximité et de respect qui font la force de notre commune.

Recevez nos meilleurs vœux pour 2026 !
Bloavezh mat !

Laurence CORSON,
Maire.

2026

Invitation

Vous êtes cordialement invités à la cérémonie des vœux de la municipalité **le vendredi 23 janvier 2026 à 18h30** à la salle polyvalente.

Rédaction : Commission bulletin communal de LE MERZER.

Photos : A. Gautier, L. Corson, X. Le Maol, F. Hervé, P. Cocquen, A. Thouément.

Conception, maquette, impression : Roudenn Grafik Guingamp.

Ce document est imprimé sur

papier PEFC avec des encres à bases d'huiles végétales.



Programme voirie 2025

Après une pause en 2024, le programme voirie de cette année a vu la réfection des routes de Mez Ar Venech (368 m) et de Kerneal à Kerthomas (567 m). Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise EUROVIA pour un coût total de 47.790,00 € TTC.

Pour maintenir, le réseau routier en bon état, du point à temps a été appliqué sur certaines voies par l'entreprise SATP pour 6.120,00 € TTC.

MEUROU T.P, quant à lui, a réalisé le curage des fossés et une traversée de route en busage pour 13.032,00 €.



Mâts d'éclairage devant l'école

Afin de renforcer l'éclairage à l'école, 2 mâts d'éclairage ont été installés. Les travaux, effectués par l'entreprise COLAS, s'élèvent à 5.014,80 € TTC.

Un portail pour la « grange »

Après avoir fait la dalle l'année dernière, une porte sectionnelle a été installée sur la « grange » (bâtiment situé près du boulodrome et du City Stade). Cette dernière intègre une porte de service et des hublots offrant de la luminosité à l'intérieur du bâtiment. L'installation a été réalisée par la société A.F.I de Lanvallon pour un montant de 5.117,57 € TTC.



Lotissement « Aer Vat »

La commercialisation des lots du lotissement « Aer Vat » (36 lots de 416 m² à 743 m²) se poursuit avec un bon rythme. En effet, plus d'un tiers des lots sont à ce jour vendus.

Si vous souhaitez candidater officiellement à l'achat d'un lot, nous vous invitons à contacter la Mairie : 02.96.44.90.43 ou mairie@lemerzer.fr.

Inauguration de la nouvelle station d'épuration

Le samedi 22 novembre, Leff Armor Communauté, sous la conduite de son Président, Jean-Michel GEFROY, a officiellement inauguré la nouvelle station d'épuration (STEP) de Le Merzer, marquant une étape significative dans la gestion de l'eau et l'assainissement du territoire.



L'inauguration s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités, dont André JOACHIM, Sous-préfet de Guingamp, Vincent ALLENO, Vice-Président du Conseil départemental, Laurence CORSON, Maire de Le Merzer et Florence LE SAINT, Vice-Présidente chargée de l'eau et de l'assainissement.

Ce nouvel équipement, modernisé et performant, remplace l'ancienne station de traitement des eaux usées de type lagunage datant de 1999, devenue obsolète face aux exigences réglementaires croissantes et à l'évolution de l'urbanisation du bourg. L'ancienne structure montrait en effet des résultats de traitement nettement insuffisants ces dernières années. « La mise en service de cette station permet de lever les contraintes qui étaient les nôtres depuis de nombreuses années

et freinaient jusqu'ici la construction de nouveaux logements » a souligné Laurence CORSON.

La nouvelle station d'épuration a été conçue pour garantir une performance optimale. Son dimensionnement organique est fixé à 450 Équivalents-Habitants, afin de pouvoir intégrer les perspectives d'urbanisation futures de la commune. Selon le Maire, « c'est incontestablement une étape essentielle pour Le Merzer et son développement car elle ouvre de nouvelles perspectives pour notre commune ».

Sur le plan hydraulique, elle est dimensionnée pour accepter un débit de pointe de 90 m³/j. Enfin, une aire d'infiltration des eaux traitées de 4000 m² est indispensable pour la période allant de juin à novembre. Elle permet d'éviter le rejet direct dans

le cours d'eau en période d'étiage, empêchant ainsi le déclassement de la qualité du Traou. « L'objectif a été de créer un outil épuratoire performant qui permette de répondre aux normes tant sur le plan physico-chimique que bactériologique et d'améliorer la qualité du cours d'eau, » a souligné Jean-Michel GEFROY, Président de Leff Armor communauté, lors de l'inauguration.

Pour Laurence CORSON, Maire, assurément, « ce nouvel outil épuratoire est une avancée majeure pour l'attractivité du territoire et une étape décisive pour notre capacité à préparer l'avenir sereinement. Aujourd'hui, en tant que maire, je souhaite adresser un remerciement très sincère à Leff Armor communauté, maître d'ouvrage de cette opération. La réussite de ce projet met parfaitement en lumière les valeurs

qui fondent notre intercommunalité : la solidarité et l'accompagnement des communes sans discrimination de taille ou de richesse ».

Le coût total de cette opération d'envergure s'élève à 1.146.979 €. Pour réaliser ce projet, Leff Armor communauté a bénéficié de soutiens financiers : de l'Agence de l'Eau-Loire Bretagne (216.683 €) et de l'État au titre de la DETR -Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux- (150.273 €). Les travaux ont été exécutés par la société Sogea sous la maîtrise d'œuvre de la société NTE.

Laurence CORSON a « remercié très chaleureusement Leff Armor communauté, au travers de son Président, Jean-Michel GEFROY, et de sa Vice-Présidente en charge de l'eau et l'assainissement, Florence LE SAINT, pour l'effort financier consenti ».

Elle a associé à ces remerciements « tous les conseillers communautaires qui, par leur vote unanime, ont permis



la concrétisation de cette solution épuratoire moderne, durable et adaptée à notre territoire. Cette filière de filtres plantés de roseaux, économe en énergie, permet un traitement naturel et performant. De plus, ce dispositif s'intègre remarquablement dans notre paysage rural ».

La nouvelle station d'épuration de Le Merzer s'inscrit pleinement dans la démarche de Leff Armor communauté pour une gestion durable de la ressource en eau, assurant la protection du milieu naturel tout en accompagnant le développement du territoire.



L'école est heureuse d'accueillir 115 élèves cette année.

L'école dispose de deux classes de Maternelle : Mme NICOL a en charge les TPS/PS avec un effectif de 18 élèves, Mme LE GUILLOUX accueille 25 élèves en MS/GS.

En élémentaire les 3 classes se composent ainsi :

Mme JORON (GS/CP) gère 20 élèves, Mme LE ROLLAND (CE1-CE2) s'occupe

de 25 élèves et Mme GEORGET (CM1-CM2) a en charge 27 élèves. Mme BLANC assure le complément de Mme LE ROLLAND les lundis, de Mme LE GUILLOUX les vendredis et celui de Mme GEORGET les jeudis.

Karine, Océane et Fabienne assurent la fonction d'AESH auprès d'enfants en situation de handicap.



Les projets pour l'année 2025-2026 :

- la natation,
- des rencontres sportives (association USEP) : foot, hand, athlétisme et randonnée,
- voile,
- cinéma,
- soigner des ânes,
- écrire un album (la fabrique à histoires),
- visite de ferme,
- plantation d'arbres,
- prévention sur les écrans,
- observer les oiseaux,
- regarder un spectacle...

Bref beaucoup de projets variés pour attiser la curiosité des enfants.



Une année riche en projets rendu possible grâce à l'Association des Parents d'Élèves. En effet, l'argent récupéré par toutes les actions menées par l'association sert à financer toutes ces sorties, spectacles, et intervenants. Alors n'hésitez pas à les rejoindre en tant que bénévoles pour aider lors des actions. Ils s'investissent pour tous les enfants de l'école. A plusieurs, c'est plus motivant, plus sympa, plus facile. Nous comptons sur vous.

L'école participe aussi au bien-être des enfants. Un banc de l'amitié a été installé par la mairie, dans la cour de l'école. Si un enfant se sent seul ou triste, il peut s'asseoir sur le banc. Les autres enfants interviennent alors pour lui tenir compagnie et discuter.

L'école a participé à la journée du « Non au harcèlement ». Tous les enfants se sont habillés en vert.



Table dans la classe des CE1 / CE2



Pendant les vacances de la Toussaint, 30 tables et chaises neuves ont été installées dans la classe des CE1 et CE2 de Mme LE ROLLAND. Auparavant du matériel spécifique (ballon d'assise, élastiques) avait été livré. Ces équipements, d'une valeur de 5.824,38 € s'imposaient afin de relooker la classe. L'an dernier déjà, les services techniques avaient œuvré en repeignant les murs et portes.

La mairie a profité de ces vacances scolaires pour faire une mise à jour de Windows (de la version 10 à la version 11) sur l'ensemble des ordinateurs de l'école (classes numériques).

Ici commence la mer

Courant octobre, les élèves de la classe CE1/CE2 de Mme LE ROLLAND, ont participé à l'opération « Ici commence la mer ». Guidés par Philippe COGUEN, Adjoint en charge des affaires scolaires, ils ont sillonné le bourg et se sont arrêtés devant de nombreux avaloirs d'eaux pluviales. A l'aide d'un pochoir et de bombes de peinture éphémère, « Ici commence la mer » a été peint.

C'est par ces grilles, souvent assimilées à tort à des bouches d'égout, que l'eau pluviale doit se déverser. Cette eau ira directement à la mer sans passer par la station d'épuration. Il ne faut donc pas y jeter des papiers, des bouteilles plastiques, des mégots ou tout autre débris qui mettraient des années à se décomposer.

Chaque enfant a pu ainsi peindre cette mention devant les avaloirs dans le bourg. Gage qu'ils sauront expliquer la démarche à leurs parents, contribuant ainsi à une action écologique, protectrice de l'environnement.



Naissances

Solann BOCHET LE BELLEGO
PLÉRIN, 31 janvier 2025

Aprile BOUILLENNEC
SAINT-BRIEUC, 26 mars 2025

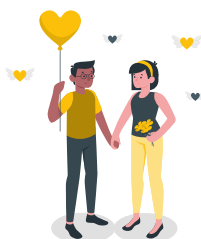
Gabin LE MOAL
SAINT-BRIEUC, 06 avril 2025

Erwan CULAS
PLERIN, 18 mai 2025

Axel CLAUDE
SAINT-BRIEUC, 05 juin 2025

Rose MINDEAU
PLERIN, 12 juin 2025,

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux aux enfants.



PACS célébrés : 4

Mariages

**Françoise BONNOT
et Stéphane URVOY**
15 mars 2025

**Véronique QUÉRO
et Yannick LE CONTELLEC**
10 mai 2025

**Cécile CHAUDOT
et Pierre-Louis MORDELET**
07 juin 2025

**Chloé ZICLER
et Julien LE CAM**
13 septembre 2025

Nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.



Décès et inhumations

Clément SERRAND
CHANTEPIE (35), 02 janvier 2025

Odette SIMON
LE MERZER, 20 janvier 2025

Marie-Thérèse FRANÇOIS
POMMERIT-LE-VICOMTE,
22 janvier 2025

Pierre BOURDONNEC
LE MERZER, 25 janvier 2025

Janine RODRIGUEZ
PABU, 29 janvier 2025

Yvette LE POULARD
PLÉHÉDEL, 21 février 2025

Régine GOADOUÉ
PLERNEUF, 25 février 2025

Louis JAGUIN
SAINT-AGATHON, 11 mars 2025

Yvette LE CHEVALIER
RENNES, 12 août 2025

Anna GUILLOU
CHATELAUDREN-PLOUAGAT,
03 septembre 2025

Edith CLÉMENT
PABU, 25 septembre 2025

Monique LE BAIL
POMMERIT-LE-VICOMTE, 29 septembre
2025

Jean-Jacques LUCAS
LOUARGAT, 17 octobre 2025

Stéphane TESSIER
LE MERZER, 29 octobre 2025,

André LOPIN
PAIMPOL, 28 octobre 2025

Jeanne BLOOMFIELD
LE MERZER, 30 novembre 2025

Nos sincères condoléances aux familles dans la peine.



Parrainage civil célébrés : 6

Une nouvelle structure de jeux pour les enfants

Une aire de jeux pour enfants de 3 à 12 ans va voir le jour courant janvier 2026. Cette structure se situera à proximité du boulodrome et du City Stade afin que les parents et les enfants n'occupent pas l'aire de jeux se situant dans l'enclos de la garderie créant des problématiques de surveillance et de

responsabilité pour le personnel de la garderie sur le temps périscolaire. La proposition de la Société MECO de Concarneau a été retenue pour un montant de 25.950,00 € TTC. Une subvention de 16.817,00 € a été obtenue pour ce projet au titre du Contrat Départemental de Territoire.



Les services de la petite enfance de Leff Armor communauté



Le Relais Petite Enfance (RPE) :

Le RPE est un lieu d'information, de rencontre et d'échange à destination des parents ou futurs parents, des assistants maternels, des candidats à l'agrément et des gardes d'enfants à domicile.

Pour quoi ?

- Pour avoir des informations sur l'ensemble des modes d'accueil,
- Pour trouver une écoute, un soutien,
- Pour être accompagné dans vos démarches.

C'est un espace ressource pour obtenir :

- La liste des places disponibles chez les assistants maternels,
- Un modèle de projet d'accueil de l'enfant,
- Des explications concernant le contrat de travail de l'assistant maternel,
- Des informations sur la profession d'assistant maternel...

L'animatrice du RPE vous propose des espaces jeux libres, gratuits et ouverts à tout accompagnateur d'un enfant de 0 à 3 ans. Des ateliers d'éveil à thème (sons, motricité, ...) sont également organisés.

Plus d'infos sur la programmation :

La Cabane des P'tits Loups - Plouagat : 02.96.79.72.75

mail : rpe.plouagat@leffarmor.fr

La Maison de la Petite Enfance - Tressignaux : 02.96.65.32.61

mail : rpe.tressignaux@leffarmor.fr



Leff'et Bulles - LAEP :

Leff'et bulles - LAEP, est un service ouvert aux familles accompagnées d'enfants de moins de 6 ans et un lieu pour partager un moment privilégié avec son enfant, rencontrer et échanger avec d'autres parents, se retrouver pour le plaisir de jouer et d'être ensemble.

Cet espace de jeux mis à votre disposition est **gratuit et sans inscription**.

Contact : laep@leffarmor.fr

Assistants Maternelles Agréées

Eveline BARRE USUREAU

06.64.82.68.86

5, Pouldren

4 enfants

Aurélié BOHEC

07.49.46.30.70

MAM TI KALONIG

1, rue des Écoles

4 enfants (MAM)

Aurélié BOHEC

06.82.62.37.03

11, Lan Rubanec

4 enfants

Emilie BOSCHAT

07.49.46.30.70

MAM TI KALONIG

1, rue des Écoles

4 enfants (MAM)

Marie GELBON

06.69.90.26.14

6, rue de Kerhingant

4 enfants

Aurélié LAHAYE

09.62.58.80.48

1, Corlézou

4 enfants

Justine LE BAIL

06.71.22.33.42

1, rue du Chemin Vert

4 enfants

Sophie LE CALVEZ

07.60.93.19.78

14, rue du Chemin Vert

4 enfants

Vanessa LE GOFF

02.96.43.86.52

12, lotissement Hent Glaz

4 enfants

Mallaury VIGNET

09.75.48.61.66

6, lotissement de la Vallée

3 enfants



Le repas des Aînés

Mardi 11 novembre dernier, les élus et les membres de la commission « Affaires Sociales » ont offert aux Merzériennes et Merzériens de 65 ans et plus, le traditionnel repas des Aînés. Le repas, servi à la salle polyvalente et préparé par Christophe DERRIENNIC, a réuni 94 convives.

Dans son discours d'accueil, le Maire, Laurence CORSON, après avoir remercié l'ensemble des personnes

ayant contribué à la préparation de l'évènement, a eu une pensée pour les personnes disparues et pour celles et ceux qui n'ont pas pu répondre présents, comme nos doyens de la commune, Anna LE BRUN, 97 ans, et Bernard Guyomard, 96 ans.

Ce fut l'occasion, toutefois, d'honorer les doyens du jour : Monique LE MOAL, 87 ans, et Yves MEJEAN, 96 ans, ainsi que les personnes de la classe 5.

Ce repas nous a offert un moment de vraie convivialité puisque l'objectif était avant tout de nous retrouver.

Un grand merci à Béatrice LE FAOU qui avait décoré magnifiquement la salle et à nos deux animateurs Jean-Paul COLAS et Éléna LÉAUTÉ.

Le Noël de nos Aînés

Du 12 au 20 décembre, les membres de la commission « Affaires Sociales » ont rendu visite aux Merzériennes et Merzériens âgés de 80 ans et plus afin de leur remettre les traditionnels colis de Noël.

La première visite fut pour notre doyen vivant à domicile, Bernard GUYOMARD, 96 ans. Laurence CORSON, Maire et de deux membres de la commission ont été accueillis par Bernard et ses

4 enfants : un très bon moment de convivialité et de souvenirs partagés !

Au total, 17 femmes et 16 hommes vivant à domicile ont reçu un colis gourmand, tandis que 4 femmes et 1 homme résidant en structure ont reçu un plaid personnalisé et des friandises. Ces visites ont permis aux membres de la commission « Affaires Sociales » d'adresser à tous leurs meilleurs vœux.



Plan grand froid

Le plan national relatif aux vagues de froid a pour objectifs de définir les actions à mettre en œuvre au niveau local, pour détecter, prévenir et limiter les effets sanitaires et sociaux liés aux températures de l'hiver et ses aspects collatéraux. Une veille saisonnière est activée du 1^{er} novembre au 31 mars.

La Mairie de Le Merzer tient un registre nominatif et confidentiel où sont recensées, si elles en font la demande, les personnes vivant à leur domicile qui sont :

- âgées de 65 ans et plus,
- âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail,
- adultes handicapées.

Ces personnes sont susceptibles d'être contactées par la Mairie en cas de déclenchement du plan d'alerte par le Préfet.

L'inscription peut se faire par téléphone au 02.96.44.90.43, par courrier électronique à mairie@lemerzer.fr ou par courrier postal à Mairie de Le Merzer 11 place de l'Église 22200 Le Merzer.

Agenda

Janvier

Vendredi 23

Cérémonie des Vœux
Mairie

Février

Dimanche 1

Spectacle
Bibliothèque

Samedi 21

Repas (à Pommerit-Le-Vicomte)
ESPLM

Mars

Samedi 14

Repas
Gym Détente

Jeudi 19

Commémoration - Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
Mairie

Samedi 21 et dimanche 22

Représentation théâtrale
Théâtre Au Bourg

Samedi 28

Bal masqué
Comité d'Animation



Avril

Samedi 4

Repas
APE

Mai

Vendredi 8

Commémoration - Victoire du 8 mai 1945
Mairie

Samedi 23

Dimanche 24

Lundi 25

Tournois de l'école de foot
ESPLM



Samedi 23

Dimanche 24

Petite fête de la chasse
(à Pommerit-Le-Vicomte)
Entente cynégétique Pommerit-Le Merzer

Vendredi 29

Cérémonie de mise à l'honneur des bébés nés en 2025
Mairie

Juin

Lundi 1

Concours de belote
Gym Détente



Dimanche 28

Kermesse de l'école
APE

Juillet

Mardi 14

Commémoration - Fête nationale
Mairie

Samedi 18 et

Dimanche 19

Grande fête de la chasse
(à Pommerit-Le-Vicomte)
Entente cynégétique Pommerit-Le Merzer

Août

Samedi 22 et Dimanche 23

Fête de la chasse (concours de boules)
Entente cynégétique Pommerit-Le Merzer

Septembre

Dimanche 20

Pardon de Le Merzer
Repas et concours de boules
Comité d'Animation

Lundi 21

Concours de boules
Comité d'Animation



Novembre

Dimanche 8

Enduro du Merzer
Moto-club Goudelin Le Merzer

Mercredi 11

Commémoration - Armistice de la guerre 1914-1918 et hommage à tous les Morts pour la France
Mairie

Mercredi 11

Repas des Aînés
Mairie

Samedi 21 et

Dimanche 22

Représentation théâtrale
Théâtre Au Bourg

Samedi 28

Repas
APE

Décembre

Samedi 5

Marché de Noël
Comité d'Animation





Association des Parents d'Élèves

L'Association des Parents d'Élèves a procédé, le 7 octobre 2025, à l'élection de son nouveau bureau composé de six membres. Nous avons le plaisir de vous présenter l'équipe élue :

- Marc POULOUIN, président,
- Alisson DURAND, présidente adjointe,
- Angélique BOUTIER, trésorière,
- Vincent GAUTHIER, trésorier adjoint,
- Stéphanie ZERBIB, secrétaire,
- Coralie BIDON, secrétaire adjointe.

Depuis la rentrée, plusieurs actions ont été menées pour soutenir les projets de l'école.

Un stand a été tenu lors de l'enduro du Merzer, une vente de chocolats, une opération pizzas et un stand au marché de Noël qui ont été un succès grâce à la participation de chacun.

De nouveaux événements sont d'ores et déjà programmés :

- vente de galettes des rois et de brioches en janvier 2026,

- repas d'école en avril 2026,
- kermesse en juin 2026.

Concernant les élèves, plusieurs sorties scolaires sont prévues au cours de l'année : cinéma, voile, piscine, visite de la ferme de Pont-Melvez, de la ferme Min Gwen, et d'autres...

Afin de faciliter l'organisation et d'améliorer le déroulement des actions, une boîte aux lettres a été mise à disposition à l'école. Elle permettra

de déposer les documents relatifs aux actions de l'association, mais servira également de boîte à idées, pour les enfants comme pour les parents.

L'association tient à remercier chaleureusement tous les parents, ainsi que toutes les personnes qui contribuent aux actions menées. Un merci tout particulier aux parents bénévoles, indispensables au bon déroulement des événements et au dynamisme de l'association.



UTL Lanvallon-Plouha, 300 adhérents et des projets plein la tête

En forte progression cette année (nous sommes passés de 260 à 300 adhérents), l'UTL Lanvallon-Plouha a démarré cette année 2025-2026 par un voyage en Norvège avec un groupe de 39 adhérents. Une première pour nous qui n'avions pas organisé de voyage à l'étranger par le passé. Nous renouvelons l'expérience en fin d'année avec un voyage en Sicile et aux îles Éoliennes.

Nous proposerons également un voyage de trois jours en Val de Loire en avril et des sorties à la demi-journée ou à la journée. La prochaine aura lieu à Dinan en janvier.

Nos diverses activités connaissent aussi un très grand succès : conférences tous les quinze jours et ateliers nombreux, variés et gratuits une fois acquittés les frais d'adhésion à l'association.

Les ateliers peuvent être pratiques (généalogie, informatique ou photo), mais aussi culturels (histoire locale, découvertes, géopolitique, cinéma, rencontre autour des livres, écriture et balades patrimoine.)

Ces activités ont pratiquement toutes lieu au Moulin de Blanchardeau, siège de la communauté de communes, donc tout près de chez vous.

Notre programme détaillé peut être consulté en ligne : tapez UTL LP.

Les inscriptions sont possibles directement sur le site.

Visitez également nos pages Facebook et Instagram où vous trouverez le compte-rendu des activités et sorties au jour le jour.

Claudie POLÈS,
co-présidente de l'UTL LP.



Un groupe sur la Presqu'île de Rhuys en juin dernier.

Gym Détente : bien plus qu'une activité physique... un moment de partage et de bonne humeur !

Bien installée dans le paysage associatif de Le Merzer, Gym Détente fait partie de ces rendez-vous que beaucoup ne manqueraient pour rien au monde à la rentrée de septembre. Grâce à ses activités accessibles à tous et sa convivialité, elle contribue à la vitalité de la vie locale.

La nouvelle saison est bien lancée ! L'énergie et la bonne humeur étaient au rendez-vous dès la première séance avec le plaisir de se retrouver et d'accueillir les nouveaux adhérents.

Bruno notre animateur « historique » permet à chacun de participer sans difficulté. Il sait instaurer une vraie complicité avec le groupe. Son humour discret et ses encouragements sont des éléments de motivation pour chacun.

Il est toujours possible de rejoindre notre groupe en cours de saison.

Intégrer « Gym Détente » c'est s'offrir une parenthèse de bien-être chaque semaine dans un cadre simple, convivial et sans pression. **Une première séance gratuite est ouverte à tous.**

Nous souhaitons toujours élargir le groupe et accueillir des nouveaux



membres. Naturellement nous espérons voir davantage d'hommes rejoindre ceux qui y sont déjà !

Tout au long de la saison, des moments de détente et de convivialité nous rassemblent : repas, galette des rois, pot de fin de saison...

Vous souhaitez nous rejoindre ? Rien de plus simple, un essai, un bon moment partagé, un peu de bonne humeur... et c'est parti !

• **Contacts :**

Odile et Bernard LE SEC'H :
06.20.70.96.62,

Carole LECLÈRE : 06.43.24.54.08,
Joël MORICE : 06.73.82.09.57.

• **Cotisations :** 75,00 € (individuel),
133,00 € (couple) et 35,00 €
(étudiant).

• **Horaires :** mercredi soir 18h45 /
19h45, jeudi matin 9h10 / 10h10.

Gym Détente vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Formes et Couleurs

Avec la même envie de passer d'agréables moments ensemble, notre équipe vous reçoit avec joie. Que vous aimiez les jeux de cartes ou autres, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous vous attendons le mercredi après-midi dès 14h00 à la salle polyvalente.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Monique LE MOAL,
Présidente de Formes et Couleurs



Comité d'animation

En plus de dix ans de Pardon, nous n'avions jamais essayé une goutte de pluie.

Les prévisions n'étaient pas bonnes mais, ce matin du 21 septembre un magnifique soleil a accompagné tout le long du trajet du défilé les tracteurs et véhicules anciens !

Les quelques 550 convives se sont installés sous les chapiteaux pour déguster notre désormais célèbre "patates au lard". C'est vers 15h30 que les choses se sont gâtées : d'énormes nuages gris ont déversé un déluge de pluie qui nous a privé du concours de boules et des discussions autour de la buvette.

Pardon à moitié gâché mais sauvé ! Nous tenons à remercier nos courageux bénévoles ainsi que nos fidèles participants.

Le comité cette année a demandé au Père Noël de passer au marché de Noël le 6 décembre et a distribué de jolis livres à chaque enfant de l'école s'étant inscrit préalablement.

Prochain rendez-vous le samedi 28 mars 2026 pour notre bal costumé !

Joyeuses fêtes à vous tous !!



Le Théâtre au Bourg, 20 ans de théâtre et d'amitié



20 ans de théâtre, 15 spectacles, 42 représentations au Merzer et ailleurs, plus de 4000 heures de répétitions, des départs, des arrivées, quelques coups durs, beaucoup de joie, un public fidèle et un rayonnement géographique qui va s'élargissant, voilà en (trop) peu de mots le parcours du Théâtre au Bourg, né un soir d'hiver autour d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

Pour sa vingtième année la compagnie s'est lancée dans le projet un peu fou de monter *L'Émission de télévision*, une comédie de Michel VINAVER, un des plus grands auteurs de la scène

contemporaine française. Elle met en scène deux chômeurs de longue durée - et leurs épouses - candidats à une émission de télé-réalité, deux journalistes audiovisuelles aux dents longues, un petit juge qui se prend pour la justice - ainsi que sa greffière -, une pigiste ambitieuse, un fils dévoyé et un assassinat, une enquête, des rivalités. Comme dans toutes les comédies de VINAVER, la charge est sévère, mais les personnages restent attachants et ils nous ressemblent comme des frères.

Les représentations sont prévues les 21 et 22 mars à la salle polyvalente.

Les répétitions ont lieu le mercredi soir à la salle polyvalente de 20h15 à 22h45. Pour ceux qui voudraient nous (re)joindre, appeler au 06.98.05.75.96. Pour (re)voir des photos : theatre-aubourg.blogspot.com et notre page facebook.

La présidente,
Agnès JACQUESSON.



Les membres de la troupe, de gauche à droite sur les photos : Juliette KINDT-BEAUCOURT, Pascal GUILLET. Et, absents de la photo : Agnès JACQUESSON (présidente), Philippe LE PEUC'H (trésorier), Morgane LE GUILLOUX (secrétaire), Dominique GAUTIER, Chantal NICOL, Nathalie TANGUY, Charlie LE PEUC'H (création affiche) et Erwann PHILIPPE (création lumière). Plouha et des membres de sa famille.

Entente Cynégétique Pommerit Le Merzer



« Cessons de critiquer et de culpabiliser ceux qui font le travail et... qui paient ! »

De plus en plus fréquemment, nous constatons dans les médias l'édition de contenus plus qu'approximatifs voire mensongers sur la chasse et les chasseurs. A force de lire ou d'entendre un certain nombre d'ignominies sur le sujet, il apparaît parfois nécessaire d'affirmer les choses telles qu'elles sont. Ces lignes sont l'occasion de le faire en ce qui concerne un point particulier, celui des dégâts imputables aux sangliers et leur prise en charge.

Depuis la loi de finances du 27 décembre 1968, les dégâts occasionnés par le grand gibier sont à **la charge des seuls chasseurs**, d'abord par le biais d'un prélèvement sur chaque permis de chasser, ensuite par le paiement des « bracelets » apposés sur chaque animal prélevé.

Aujourd'hui, la diminution du nombre de chasseurs conjuguée avec la croissance exponentielle des populations de sangliers notamment,

rend l'équation difficile à résoudre. Dans notre département, en dix ans, le montant annuel indemnisé est passé de 88.000,00 € à 600.000,00 €(*). Sur la même période, le nombre de chasseurs est passé de 11.200 à 8.200.

Comme c'est le cas dans de nombreuses fédérations de chasse, les comptes de celle des Côtes d'Armor sont « dans le rouge ». C'est pourquoi, au début de la saison en cours, sur la base de la loi du 24 juillet 2019, les sociétés de chasse ont vu leur budget grevé d'une nouvelle contribution destinée à alimenter le fonds d'indemnisation des dégâts agricoles. Une nouvelle ponction donc, toujours à la charge des chasseurs.

L'évocation des lois ci-dessus montre que toute évolution du système en place devra immanquablement passer par une modification législative. Or le contexte politique actuel ne nous incite pas à l'optimisme.



En dépit de ce contexte défavorable, notre programme de festivités reste le même. Nous aurons le plaisir de vous accueillir dans l'enceinte du parc de Kermilon à Pommerit les 23 et 24 mai 2026 (petite fête de la chasse), puis les 18 et 19 juillet 2026 (grande fête de la chasse), ainsi qu'au concours de boules qui aura lieu à Le Merzer les 22 et 23 août 2026.

Au plaisir de vous y retrouver pour un moment de convivialité.

(*) Exercice 2023/2024.

La bibliothèque de Le Merzer

La bibliothèque accueille petits et grands les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 17h30 (fermeture pendant les vacances scolaires).

N'hésitez pas à venir nombreux : c'est gratuit !!

Elle se situe dans la cour de récréation de l'élémentaire et une partie des livres est renouvelée une fois par an grâce à la BCA (Bibliothèque des Côtes d'Armor).

Des lectures d'albums pour les plus petits seront également organisées régulièrement le mercredi matin et le 1^{er} février 2026, l'association proposera un spectacle de magie pour petits et grands !



Émilie Mottais

Entente Sportive Pommerit-Le Merzer

150, c'est le nombre de licenciés qu'accueillera le club de foot de Pommerit-Le Merzer pour cette saison 2025-2026.

De 5 à 17 ans, les jeunes sangs et or font partie du groupement jeune de l'Armor (entente avec les clubs de Pabu et Saint-Agathon). Maxence GUILLARD en est le référent pour l'ESPLM.

Chez les seniors, Frédéric HERVÉ est à la tête du groupe, en ce début de saison on peut noter le joli parcours en coupe de France pour l'équipe A qui se hisse jusqu'au 4^{ème} tour. En coupe de Bretagne elle va se déplacer à Le Relecq Kerhuon, dans le Finistère pour y disputer les 32^{ème} de finale. Date du match : 25 janvier 2026. En championnat elle évolue encore en D1 après avoir terminé 2^{ème} l'année dernière. L'équipe B est actuellement première de son groupe de D3, elle est encadrée par Mathieu SOULIMAN avec pour objectif de monter en D2 cette année.

Le seul changement vient de l'équipe C avec l'arrivée du tout jeune Tom LE

SOLLEU. Il cherchera à bien figurer avec son équipe qui évolue en D4.

L'équipe de bénévoles annonce la 3^{ème} édition de la soirée DISCO le samedi 22 février à la salle de Pommerit-le-Vicomte. Durant le week-end de la pentecôte, se déroulera le traditionnel tournoi de foot sur le stade Jean-MORDELET, il démarrera le samedi 23 mai jusqu'au lundi 25 mai.

Pour toutes ces animations et pour le quotidien de la saison, le club est en recherche perpétuelle de bénévoles. Si vous souhaitez vous investir et participer à la vie de l'association dans une ambiance amicale, vous pouvez nous contacter : Yoann FEGER 06.37.20.98.10 ou Johan MORFOISSE 06.79.31.98.19 et Maxence GUILLARD (catégories jeunes) 06.73.36.99.63.



Informations diverses

Refonte des tournées de collecte

Dans le cadre de l'amélioration continue du service public de gestion des déchets, Leff Armor communauté a procédé à une refonte des tournées de collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMr) et de Collecte Sélective (Cs) sur son territoire.

Cette démarche vise à rationaliser les parcours, réduire les coûts logistiques et limiter l'impact environnemental, tout en améliorant la qualité de service pour les habitants.

Cette refonte des tournées entraîne un changement dans le jour de collecte pour Le Merzer. Donc, à partir du 1^{er} janvier 2026, la collecte se fera les mardis.

En raison d'un trop grand laps de temps entre l'ancienne et la nouvelle tournée, le bac noir et le bac jaune seront collectés le **mardi 6 janvier 2026** (sortir les bacs la veille au soir).



Leff Armor : un territoire exemplaire... mais encore perfectible dans la gestion des déchets

Leff Armor communauté gère la collecte de vos déchets, que ce soit le ramassage de vos poubelles en porte à porte (bacs jaunes et bacs noirs), ou la gestion des 3 déchetteries qui maillent le territoire.

En 2024, où en sont les habitants de Leff Armor avec la gestion de leurs déchets ?

Selon les chiffres 2024 de Citéo (Eco-organisme d'intérêt général) : en France, un habitant produit en moyenne 245 kg d'ordures ménagères résiduelles, à Leff Armor la poubelle noire représente seulement 140 kg par habitant et par an. De même, les Français ont trié 72 kg de déchets recyclables, tandis que sur le territoire de Leff Armor, les habitants ont déposé plus de 128 kg dans leur poubelle jaune (papiers, plastiques, métaux, etc.) et dans les containers à verre.

Leff Armor communauté se distingue donc largement de la moyenne nationale.

Mais, nous pouvons encore agir !

Les déchets de la poubelle noire partent vers le site d'enfouissement, ils sont alors enterrés, sans valorisation de matière.

Une partie importante des déchets que nous mettons dans la poubelle noire pourrait être valorisée. Pour exemple,

il reste encore 22 kg de biodéchets (épluchures, marc de café, reste de repas, etc...) qui pourraient être compostés !

Réduire nos déchets, c'est limiter la pollution, préserver les ressources naturelles et contenir les coûts de traitement. En somme, réduire nos déchets c'est un geste pour la planète !

Et si vous participiez à un atelier Déchets verts ?

Leff Armor communauté propose des Ateliers pour utiliser vos déchets verts dans votre jardin, favoriser la biodiversité, enrichir les sols et faciliter l'entretien du jardin.

Des composteurs sont également disponibles à tarif préférentiel auprès du Service Gestion des déchets de Leff Armor.

Contact :

02 96 79 77 99 ou dechets@leffarmor.fr

PLUiH

Dans le cadre de la révision générale n°1 du PLUiH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Habitat), une enquête publique a eu lieu entre le 5 novembre 2025 et le 08 décembre 2025, période durant laquelle toute personne pouvait faire remonter ses observations et propositions sur un registre.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public au siège de Leff Armor communauté et sur le site internet pendant une durée d'un an à compter de la fin de l'enquête publique.

La réglementation des caméras de surveillance chez les particuliers



L'usage de caméras de surveillance par les particuliers s'est largement démocratisé. Toutefois, leur installation est encadrée par des règles précises destinées à protéger la vie privée.

Filmer uniquement sa propriété :

Un particulier a le droit d'installer des caméras dans son logement ou autour de celui-ci, mais **les images ne doivent pas capturer l'espace public**, la rue, ni les propriétés voisines.

Informez les personnes filmées :

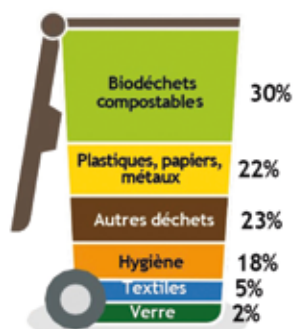
Si les caméras filment un espace où des personnes extérieures au foyer peuvent passer (jardin, entrée, garage...), il est obligatoire d'informer clairement visiteurs, livreurs ou intervenants (plombier, baby-sitter, etc.) de l'existence du dispositif.

En résumé, installer une caméra chez soi est autorisé, mais cela implique de **respecter la vie privée d'autrui**, d'**éviter de filmer l'espace public**, d'**informer les personnes filmées** et de **gérer les enregistrements de façon responsable**. L'objectif est de sécuriser son domicile sans porter atteinte aux droits des autres.

NOUS POUVONS ENCORE AGIR !

LEFFARMOR
COMMUNAUTÉ

En 2024, mon bac d'ordures ménagères est composé de :



→ **Chiche ! Et si je réduisais le volume de mon bac de 59% ?**
Pour réduire mon volume d'ordures ménagères, je pense à :

- Mettre les biodéchets compostables dans le composteur (-30%)
- Mettre les emballages (plastiques, papiers et métaux) dans la poubelle jaune (-22%)
- Mettre les textiles dans les « bornes à vêtements » (-5%)
- Mettre les verres dans les points d'apport volontaires (-2%)

Elections municipales les 15 et 22 mars 2026

En mars, vous allez vous rendre aux urnes pour élire les conseillers municipaux. **De nouvelles règles entrent en vigueur dans les communes de moins de 1 000 habitants.**

En application de la loi du 21 mai 2025, les prochaines élections municipales marqueront un changement majeur : **le scrutin de liste paritaire** deviendra la règle pour les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Le mode de scrutin sera désormais **un scrutin de liste proportionnel**.

Jusqu'ici, les petites communes élaient leurs conseillers au scrutin majoritaire plurinominal, avec panachage possible. Désormais, il ne sera plus possible **de rayer le nom de candidats, de les remplacer par d'autres ou de modifier l'ordre ou sous peine que le bulletin de vote soit considéré nul**.

Le nouveau mode de scrutin poursuit trois objectifs :

- harmoniser les règles électorales entre toutes les communes,
- favoriser la parité (les femmes ne représentant aujourd'hui que 37,6 % des élus dans les communes de moins de 1 000 habitants),
- répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales.

Principaux changements :

Dès 2026, le scrutin se fera donc par liste complète, avec une alternance stricte femme/homme (ou inversement), sans panachage (les électeurs ne pourront plus modifier les listes). Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes.

Dérogation :

Cependant, afin de faciliter la constitution des listes dans les communes de moins de 1 000 habitants, la loi a prévu une exception : en principe, chaque liste doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires.



Mais dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

Aussi, pour **Le Merzer**, l'effectif légal du conseil municipal étant de **15 conseillers**, le nombre de candidats par liste paritaire devra être au **minimum de 13 candidats** et au **maximum 17 candidats**.

Inscription sur la liste électorale :

Pour pouvoir voter aux élections municipales, chaque citoyen doit s'assurer d'avoir réalisé les bonnes démarches administratives en amont (telle que l'inscription sur les listes électorales qui n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part). Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales :

- jusqu'au **mercredi 4 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en ligne** ou
- jusqu'au **vendredi 6 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en mairie** ou **en consulat**.

Procurations dématérialisées et papier :

Si vous savez d'ores et déjà que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau

de vote le jour du scrutin, vous avez la possibilité de **donner procuration** à une autre personne pour que celle-ci vote à votre place.

- Il est désormais possible, pour l'ensemble des scrutins, **d'effectuer sa demande de procuration (ou de résiliation) pour les utilisateurs du portail FranceConnect, de manière totalement dématérialisée**. Pour cela, vous devez disposer **de la nouvelle carte d'identité** et posséder **une identité numérique certifiée France Identité**.

- Vous pouvez également réaliser votre demande en utilisant un formulaire CERFA papier et en vous rendant dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, un consulat ou un tribunal judiciaire. Vous devrez, pour cela, être muni d'une pièce d'identité.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez désigner un mandataire qui est inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Attention, cet électeur devra se déplacer dans votre bureau de vote le jour du scrutin pour voter à votre place. Il ne peut par ailleurs détenir plus d'une procuration établie en France.

Carte Nationale d'Identité

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 et que vous étiez majeur(e), elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée. Vous ne pouvez en demander le renouvellement avant cette nouvelle date d'expiration*.

Si vous n'êtes pas concernés et que vous souhaitez faire une demande de création ou de renouvellement de Carte Nationale d'Identité, vous devez prendre rendez-vous dans une mairie habilitée. A noter que la commune de Pommerit-le-Vicomte en fait partie. Vous pouvez vous rendre sur leur site internet pour prendre rendez-vous.

Vous devrez faire une pré-demande de Carte Nationale d'Identité sur le site

de L'ANTS.GOUV.FR. Si besoin, vous pouvez vous faire accompagner dans cette démarche auprès d'une maison France Services.

Lors de votre rendez-vous, munissez-vous de votre pré-demande et des pièces nécessaires au dépôt de votre dossier. Vous procéderez à la prise d'empreintes.

*Exceptions : changement d'adresse, changement d'état civil (mariage, divorce, changement de prénom ou de nom), voyage avec justificatifs.



Alexandre HECQUET reçoit la carte du combattant



Alexandre HECQUET entouré des élus, du Président de l'Association des Officiers Mariniers de Plouha et des membres de sa famille.

La municipalité a rendu un hommage à Alexandre HECQUET, ancien premier maître de la Marine nationale. Après 20 ans de service, dont une mission cruciale dans le golfe d'Aqaba, il a reçu la carte du Combattant au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le 11 novembre, à l'occasion du temps commémoratif de la fin de la première guerre mondiale.

Au cours de la cérémonie, Laurence CORSON, Maire, a insisté sur la portée symbolique de cet événement. « Ce moment solennel n'est pas seulement une formalité administrative. C'est un acte de reconnaissance de la Nation envers celles et ceux qui ont consacré une part essentielle de leur vie à son service » a-t-elle déclaré.

Alexandre HECQUET a dédié vingt années de son existence à la défense de la France. D'abord affecté au centre de formation d'Hourtin en 1988, Alexandre s'est engagé par la suite. Son parcours l'a mené des bases navales métropolitaines (Toulon, Brest, Rochefort) aux théâtres d'opérations lointains, notamment à Djibouti et à Dakar. Il achèvera sa carrière à Landivisiau en 2010, au grade de premier maître.

La distinction qui lui a été décernée est justifiée par sa participation à la mission Artimon Ouest. D'octobre 1990 à avril 1991, à bord de l'escorteur d'escadre



lance-missiles Chayla, Alexandre HECQUET était au cœur d'une opération internationale majeure. Cette mission confiée à la Marine nationale le contrôle des navires à la suite des sanctions économiques infligées contre l'Irak par le Conseil de sécurité des Nations unies.

Le marin était alors positionné dans le détroit de Tiran, une zone stratégique à la sortie du golfe d'Aqaba, au nord de la mer Rouge. « Tu as pris part à certains conflits ou opérations, et c'est pour cela que la nation te dit Merci », a conclu le Maire, saluant l'engagement passé d'un homme désormais honoré pour son statut de Combattant.

La carte du combattant et la médaille lui ont été remis en présence de sa famille que Madame le Maire a associée à l'hommage, des élus et de Jean-Yves LE BRIAND, Président de l'Association des Officiers Mariniers de Plouha.



Recensement citoyen

Tout jeune Français âgé de 16 ans doit obligatoirement effectuer son recensement citoyen. Une fois cette démarche accomplie, il reçoit une attestation de recensement, qu'il devra présenter pour certaines formalités, notamment son inscription au baccalauréat s'il a moins de 18 ans.

Le recensement permet également à l'administration de le convoquer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), laquelle est obligatoire pour pouvoir obtenir le permis de conduire.

La procédure de recensement s'effectue directement en mairie, muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.



Merci à nos annonceurs
pour leur participation à ce bulletin.

ENTREPRISE Le :
CONSTRUCTION
SARL **BEVILLON**
Francis
bevillon.construction@free.fr
02.96.44.93.57 LE MERZER

BREHELIN
Anthony
COUVERTURE - ZINGUERIE
neuf & rénovation
Rue Emile SALLIOU 22200 LE MERZER
02.96.44.99.18 / 06 26 41 50 23

MEUROU
TP
Travaux publics et privés
1 Roz Porjou - 22200 LE MERZER
Tél. 02 96 44 70 50
meurou.tp@wanadoo.fr - www.meurou-tp.fr

DANIEL
Paysage
02 96 44 94 04
contact@danielpaysage.fr
LE MERZER
www.danielpaysage.com

LEANO
DESIGN
Vincent BEAUCOURT
Designer Industriel
06.80.43.54.02
leonodesign@gmail.com
www.leano-design.fr
automation / défense et sécurité / électronique / industrie
loisir / maritime / médical / multimedia / nautisme / photonics / etc.

BOIS
PVC
ALU
02 96 44 93 55
Menuiserie - Charpente
Aménagement de combles
David HERVÉ
LE MERZER

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
SANITAIRE - ÉLECTRICITÉ
SARL **LUBIN** INSTALLATION
ENTRETIEN
DÉPANNAGE
1 ter Roz Porjou - 22200 LE MERZER
02 96 44 93 67

SARL **LE CUZIAT GOURIO**
LE MERZER
06.20.73.49.63

Les jardins de l'Armor
Sébastien Kroezen
22 200 Le Merzer
07 88 81 83 36
lesjardinsdelarmor

megAgence
Florence LELU
Consultante indépendante en Immobilier
06 70 90 64 03
florence.lelu@megagence.com
BAC n°01 70 473 - Sans Bacc
ma préférence, c'est megAgence

ça colle!
IMPRESSION & DÉCOUPE
TOUS SUPPORTS
PUBLICITÉ & RELOOKING
du maquetage à la pose
Vincent BEAUCOURT
06.80.43.54.02
www.ca-colle.fr
COVERING / VITROPHANIE / SIGNALÉTIQUE / Etc.

L'ARMORIK
BAR
BRASSERIE
Le Merzer
02 96 44 90 33
FDJ